



## INVITATION PRESSE

### LA REOLE ET GIRONDE ENERGIES S'ENGAGENT DANS LE DEVELOPPEMENT D'ENERGIES RENOUVELABLES

**Bruno MARTY, maire de La Réole et Président de la Régie Municipale et Sophie LABATUT directrice de Gironde Energies signeront leur partenariat**

**le mercredi 27 janvier à 14h**

**Régie de La Réole - 1-2 avenue Marechal JOFFRE à La Réole**

### DES PROJETS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Soucieuse d'œuvrer à la transition écologique de son territoire, de bénéficier d'une énergie décentralisée et décarbonée, facilement monopolisable, la Régie de la Réole a l'ambition de développer localement des projets d'énergies renouvelables tels que photovoltaïques, afin de répondre aux objectifs d'autonomie énergétique, c'est-à-dire de produire plus d'électricité que n'en consomment ses habitants.

Le territoire a ainsi imaginé 4 premiers projets emblématiques qui produiraient en énergie verte l'équivalent de la consommation de 1200 foyers.

Ces centrales solaires seront implantées sur le réseau de la Régie sans dénaturer la richesse architecturale, naturelle ou agricole de la Commune. Il s'agit ainsi de créer des ombrières de parking (entre 500 m<sup>2</sup> et 1500 m<sup>2</sup>), mais aussi des panneaux au sol sur des emprises d'autres équipements électriques (poste source, réseau de chaleur, terrains non cultivés).

Aujourd'hui, la Régie s'est rapprochée de la Société d'Economie Mixte Gironde Energies pour étudier ces projets et réaliser ensemble la construction et l'exploitation de ces équipements.

Réalisé avec le territoire et le pôle territorial au travers son Président Mr Bruno MARTY, ce partenariat est emblématique de l'objectif de Gironde Energies : équilibrer le développement des EnR sur l'ensemble du territoire Girondin en lien avec les acteurs publics du territoire.

### A PROPOS DE LA REGIE MUNICIPALE DE LA REOLE

Depuis 1903, La Régie accompagne les habitants de la Commune dans la fourniture et distribution de l'électricité, d'abord depuis une usine hydroélectrique depuis la Commune de FONTET puis par l'usine à vapeur qui était à l'endroit des locaux actuels de la Régie. Bien ensuite, La Régie a été connectée sur le réseau public de distribution d'électricité national et en 1961, il est décidé la création de la Régie du gaz.

Il était donc naturel pour les membres du Conseil d'Administration et de son Président Mr Bruno MARTY de perpétuer ce dynamisme industriel, de créer cette société de projet avec la SEM Gironde Energies pour promouvoir les énergies renouvelables et produire au plus proche afin d'assurer le meilleur service à ses abonnés.



## A PROPOS DE GIRONDE ENERGIES

Créée à l'initiative du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG) en 2019, la Société d'Economie Mixte (SEM) Gironde Energies est dédiée au développement et à la réalisation de projets de production d'énergies renouvelables en mobilisant les ressources locales au bénéfice des territoires.

Les actionnaires de la SEM Gironde Energies sont le SDEEG (60%), la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts (20%), Arkea Crédit Mutuel (7%), la Caisse d'Epargne (7%), le Crédit Agricole (7%).

Forte d'un savoir-faire en matière de réalisation de centrales photovoltaïques sur toiture, en ombrière ou au sol, elle met à disposition toutes ses compétences auprès des collectivités locales. GIRONDE ENERGIES s'associe également avec des acteurs privés pour développer des projets structurants tels que des parcs photovoltaïques, des unités de méthanisation ou encore des stations BIO GNV (Gaz Naturel pour véhicules).

## Contacts

**Jérôme SIVOYON**, Directeur

05 56 61 05 13 [direction@rmms-lareole.fr](mailto:direction@rmms-lareole.fr)

**Sophie LABATUT**, Directrice Générale

06 72 30 96 81 – [direction@gironde-energies.fr](mailto:direction@gironde-energies.fr)